

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 4 janvier 1866](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 4 janvier 1866

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (265r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 janvier 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bertrand \[Charleville\]](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

### Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Godin accuse réception de la lettre de Bertrand du 29 décembre 1865. Godin lui explique qu'il n'a pas renoncé à faire valoir ses droits, mais qu'il a été accaparé par d'autres affaires et s'est contenté de mettre ses pièces à la disposition des experts. Il lui indique que Corneau frères avaient refusé la proposition qu'il leur avait faite de payer tous les frais du procès pour mettre un terme à l'affaire. Il demande à Bertrand ce qu'il convient de faire pour la faire avancer.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Corneau frères](#)

Lieux cités [Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---